

RÉPONSE – PE 173 A – 24.09

Réponse du Conseil administratif à la motion PE 173 – 22.04

relative à l'objet suivant :

POUR UN SKATE PARC CENTRÉ À VERNIER-VILLAGE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En date du 20 décembre 2022, votre Conseil acceptait à l'unanimité l'envoi de la pétition susmentionnée au Conseil administratif afin de lui donner la suite qu'il convient.

Vous trouverez en pièce jointe copie du courrier adressé le 19 août 2024 au représentant des signataires de la pétition, par lequel nous lui faisons part de la réalisation d'un pumtrack à l'école des Ranches, répondant ainsi à la demande formulée par les pétitionnaires.

La pétition PE 173 – 22.04 est ainsi close.

Martin STAUB
Maire

Vernier, le 26 août 2024

Annexe mentionnée



Service des sports (SSP)

T +41 (0)22 306 07 70
ssp@vernier.ch

Merci de rappeler nos références :
VPIL / mmex / 2797

Aux signataires de la pétition PE 173 – 22.04
p.a. Monsieur Cédric VAEZI
Rue du Village 74 bis
1214 Vernier

Vernier, le 19 août 2024

Concerne : Pétition PE 173 – 22.04 « Pour un skate parc centré à Vernier-Village »

Cher Monsieur,

Nous faisons suite à la pétition susmentionnée demandant un skate parc centré à Vernier-Village, qui a été envoyée au Conseil administratif afin de lui donner la suite qu'il convient.

Selon votre souhait, nous avons élaboré un projet dans le secteur de l'école des Ranches. Un périmètre idéal pour cette installation a été défini entre les deux établissements scolaires, sécurisé pour les enfants, tout en étant facile d'accès et sans contrainte pour le parking des enseignants.

Afin de répondre au mieux à la demande, nous avons réalisé un sondage auprès de la population sur le type d'activités souhaité. Après avoir étudié les propositions avec un expert, et en tenant compte de ce qui existait déjà dans les communes voisines qui possèdent pratiquement toutes un skate parc, notre choix s'est porté sur un pumprak.

Cette structure correspond bien à l'emplacement choisi, qui n'est pas très vaste et permet d'offrir une activité nouvelle à la population. Cette installation a également l'avantage d'être adaptée aux enfants de tout âge et de pouvoir être parcourue par tous les engins à roues et roulettes non-motorisés, comme les vélos, les trottinettes, les skateboards ou encore les patins à roulettes.

Un projet suivant cette proposition a été soumis au Conseil municipal, qui a voté le 20 juin 2023 un crédit destiné à la création d'un pumprack à proximité de l'école des Ranches.

Outre le pumprack, tout un lieu de vie a été créé, avec un nouveau cheminement, une placette avec table et bancs, une fontaine à eau et une plantation d'arbres afin de créer de l'ombrage. La réalisation s'est soldée par une inauguration le 15 mai 2024.

Nous osons espérer avoir ainsi répondu aux attentes des pétitionnaires et vous saurions gré de bien vouloir en informer l'ensemble des signataires de votre texte.

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous adressons, cher Monsieur, nos salutations distinguées.


Martin STAUB
Maire